

Sainte-Thérèse, le 5 août 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information en lien avec Les Entreprises Pitre à Mont-Laurier.

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 26 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 29 avril 2019, 21 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (24)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification		
Date de l'intervention : 2019-04-29	Heure de début : 12 h 25	Heure de fin : autour de 15 h 30
Intervention effectuée par : Sandra Veilleux		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200648480	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : H-PL / Lac-des-Écorces / Entreprises Pitre Inc. Vérifier le bien-fondé de la plainte du 9 octobre 2017 concernant des travaux en milieu humide		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301294084	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7430-15-01-03426-03	N° de document : 401823245
But de l'intervention : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 9 octobre 2017 concernant des travaux en milieu humide.	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1		
Nom du lieu : Entreprises Pitre Inc.		
Nom usuel du lieu :		
N° du lieu : X2173521	Type de lieu : milieu hydrique	
Localisation du lieu : Cadastre du Québec : Lot 3 314 033		
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,570247035500;-75,314645936200		

3 Intervenant du lieu						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Les Entreprises Pitre Inc.	Propriétaire	620, chemin des Perdrix Mont-Laurier (Québec) J9L 3G5	Y2181981	X2173521	

4 Condition météo						<input type="checkbox"/> SO
Description :					<input checked="" type="checkbox"/> Précisions	
État du ciel	Obstruction à la visibilité	Précipitations	Vent		Température	
Ensoleillé	Aucune	Aucune	Vitesse km/h	Direction —	~4 ° C	

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)						↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sandra Laberge	Service de l'urbanisme, ville de Lac-des-Écorces	Bur.:819-585-4600 ext 224	
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jérémie Pitre	Président des Entreprises Pitre Inc.	Cell. <i>art. 53-54</i>	
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Michel Pitre	Administrateur des Entreprises Pitre Inc. (nommé propriétaire ci-après)	Cell.	

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : tous		

6 Plainte				<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 24 et 1 vidéo	Nombre de photos intégrées au rapport : 13 et 1 vidéo
<p>Toutes les photos et la vidéo intégrées à ce rapport ont été prises par Sandra Veilleux avec un appareil photo de type caméra Sony DSC-W800. L'original de ces photos et de la vidéo a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos et la vidéo sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-15\veisa01\7430-15-01-03426-03\2019-04-29</p> <p>Toutes les photos et la vidéo apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

7.1 Modification apportée aux photos numériques	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

8 Grille d'intervention annexée	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	---

9 Autre pièce annexée au rapport				↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre	
1	Autre	001	Planche contact des photographies (1 page)	
2	Autre	002	Coordonnées géographiques de l'inspection (1 page)	
3	Croquis	003	Travaux en milieu humide / Les Entreprises Pitre Inc. / 777, route QC-311 Nord à Lac-des-Écorces (2 pages)	
4	Autre	004	Annexe 5 complétée pour le site #S1 (2 pages)	
5	Autre	005	Registre foncier : lot 3 314 033 à Lac-des-Écorces (23 pages)	
6	Autre	006	Registre des entreprises : Les Entreprises Pitre Inc. (5 pages)	
7	Courriel	007	Google Earth octobre 2011 vs 29 mai 2018 du 777, route Qc-311 Nord à Lac-des-Écorces (1 page)	
8	Carte	008	Info-Sols de la MAPAQ (1 page)	

10 Équipement utilisé				↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire	
1	GPS	Garmin Legend HCx etrex	± 3m de précision	
2	Télémètre	Bushnell Yardage Pro 1000	± 3m de précision	
3	Autre	Ruban à mesurer		

11 Échantillon	↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	---

12 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
<p>Une plainte double concernant des travaux dans un milieu humide sur une terre agricole bordant la rivière Kiamika a été reçue les 9 et 31 octobre 2017. Ces travaux sont effectués au 777, route QC-311 Nord à Lac-des-Écorces par les Entreprises Pitre Inc. La municipalité a été mise au courant.</p> <p>Une troisième plainte concernant du déboisement en milieu humide a été reçue en avril 2019. Ce déboisement serait en lien avec la même entreprise et la même propriété.</p> <p>La présente inspection vise donc à vérifier le bien-fondé des 2 plaintes concernant des travaux en milieu humide.</p>	

13 Description de l'intervention
<p>Se référer au rapport photographique, annexé à la suite du présent rapport, à la planche contact des photographies (Annexe 001) et au croquis (Annexe 003).</p> <p>CONSTATS Les éléments suivants sont constatés lors de la présente inspection.</p> <p>Général</p> <p>Je constate une zone déboisée, où il y a présence d'accumulation d'eau et dont les sols sont remaniés, est entourée d'amas de sols et de débris végétaux. Je constate une reprise végétale dans cette zone ainsi que sur les amas de sols et de débris végétaux qui démontre que les travaux ont été réalisés récemment car les repousses sont de petites tailles, donc immatures. Cette zone est reliée par une tranchée au lit d'écoulement ouest (Photos 1-2). Cette zone est également bordée par un second lit d'écoulement à l'est. Ces 2 lits d'écoulement s'écoulent vers la rivière Kiamika. Des vérifications sont nécessaires pour déterminer s'ils sont considérés comme étant des cours d'eau verbalisés (voir la section 14 Vérification).</p> <p>Limite ouest Fossé ouest, tranchée et amas de débris végétaux</p> <p>Je constate un lit d'écoulement à la limite ouest dans lequel de l'eau claire s'écoule. Malgré la végétalisation de ce lit d'écoulement, je constate des traces de nivelage à l'aide d'un godet de machinerie dans les talus. Selon Google Earth, le lit d'écoulement reprofilé mesure 150m.</p>

Je constate une dominance d'aulnes rugueux, espèces facultatives de milieux humides selon le *Guide d'identification des milieux humides du Québec méridional*, à l'ouest du lit d'écoulement ouest. Les aulnes rugueux ne se situent pas au-delà du chemin d'accès à l'ouest reliant la ferme au nord de la terre agricole. Aucune Annexe 5 n'est complétée dans ce secteur car je n'observe aucun empilement des travaux dans ce milieu. (Photo 2)

Je constate des amas de débris végétaux sont déposés au sud et au nord d'une zone où il y a présence d'accumulation d'eau. Les amas de débris végétaux dans le secteur nord-ouest se composent entre autre de troncs d'épinettes, de bouleaux à papier et de framboisiers. Une tranchée relie cette zone au lit d'écoulement ouest. Je perçois un léger écoulement d'eau de la tranchée vers le lit d'écoulement ouest. La tranchée se situe à quelques centimètres au-dessus du lit d'écoulement ouest. (Photos 1-2, GPS 027)

Limite nord

Travaux en tourbière

Je constate un amas d'aulnes rugueux dessouchés entreposé au centre de la zone d'accumulation d'eau. (Photo 4, GPS 027)

La topographie du secteur présente une zone de biseau où il y a présence d'accumulation d'eau entre 2 plateaux plus élevés.

En m'éloignant vers l'est du lit d'écoulement ouest, je complète une annexe 5 dans la zone où il y a accumulation d'eau (Annexe 004) en me basant sur le *Guide d'identification des milieux humides du Québec méridional* (guide ci-après). Malgré le fait que la végétation est perturbée par le déboisement et le remaniement de sols, je réussis à identifier plusieurs espèces. Selon le test de dominance de la végétation, j'obtiens une végétation typique de milieux humides. En sondant le sol (#S1, Photo 3, GPS 029), j'identifie des horizons organiques jusqu'à 105 cm composés à plus de 50% de matière organique. La nappe est atteinte à environ 3cm. Il s'agit donc d'une tourbière. Je considère donc que les travaux de déboisement, de dessouchage, d'entreposage de sols et de débris végétaux et de remaniement de sols sont effectués dans la tourbière.

NON-CONFORME en vertu de l'article 22 al.1 (4) de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE ci-après)

Je constate plusieurs amas de sols et de débris végétaux au nord, au sud et au centre de la tourbière déboisée (Photos 5-6-12-13, GPS 030-031-036-037).

Limite est

J'effectue un second sondage de sols (#S2, Photo 7, GPS 032), se situant à 65m à l'est du #S1 selon l'atlas géomatique du MELCC (atlas ci-après), où j'obtiens le même type de sol organique qu'au #S1. À noter qu'aucune annexe 5 n'est complétée puisque la végétation est semblable à #S1.

Travaux en marécage

J'effectue un troisième sondage de sols (#S3, Photos 7-8, GPS 033), se situant à 96m à l'est du #S1 selon l'atlas, où j'obtiens un sol sableux avec mouchetures marquées à 1cm. La matrice minérale sableuse possède une couleur de gley en me basant sur le guide et la clé de Munsell. Je détermine donc que la tourbière évolue en marécage en s'éloignant du #S2 vers l'est. Je considère donc que les travaux effectués de déboisement, d'entreposage de débris végétaux et de remaniement de sols également dans un marécage. À noter qu'aucune annexe 5 n'est complétée puisque la végétation est semblable à #S1.

NON-CONFORME en vertu de l'article 22 al.1 (4) de la LQE

Lit d'écoulement est

Je constate un lit d'écoulement à l'est de la zone où il y a présence d'accumulation d'eau. Je constate des traces de nivelage dans les talus par un godet de machinerie et des sols à nu de part et d'autre (Photos 10-11, GPS 035). Considérant qu'un pas d'homme équivaut à 1m, j'évalue la largeur du lit d'écoulement à 2m. À l'aide de mon ruban à mesurer, je détermine quela profondeur est de 20 cm. Selon Google Earth, le lit d'écoulement reprofilé mesure 319m.

J'effectue un quatrième sondage de sols (#S4, Photos 9-11, GPS 034) à 20m à l'ouest du lit d'écoulement est. J'atteins la nappe phréatique à 10cm. J'obtiens un sol organique très compact jusqu'à 80 cm et un sol organique complètement gorgé d'eau et non-compact entre 80 et 100cm. Je considère donc qu'il s'agit d'un sol hydromorphe. J'identifie le même type de végétation herbacée qu'au #S1. Je considère donc qu'une tourbière borde en partie le sud du lit d'écoulement est. Je constate des amas de sols et de débris végétaux entre le #S3 et le #S4. Je considère donc que le manquement se poursuit jusqu'au #S4. À noter qu'aucune annexe 5 n'est complétée puisque la végétation est semblable à #S1.

INFORMATIONS OBTENUES SUR LE TERRAIN

Par le propriétaire

- Il me fournit son adresse courriel : [art. 53-54](#)
- Il dit avoir demandé à la ville de Lac-des-Écorces de remettre en culture ce secteur et personne ne lui aurait indiqué la présence d'un milieu humide (POURQUOI);
- Il m'indique que la topographie à l'est du lit d'écoulement est se situe au même niveau que la zone où il y a présence d'accumulation d'eau mais que celle-ci est encavé entre 2 plateaux surélevés;
- Il mentionne ne pas avoir effectué de remblai;
- Il attend que les amas de débris végétaux sèchent pour les brûler. Il ne s'agit donc pas d'activités d'aménagement forestier

13 Description de l'intervention

- selon sa définition dans le Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement¹;
- Il mentionne que la végétation déboisée ressemblait à celle à l'ouest du lit d'écoulement ouest avec des aulnes et des bouleaux;
 - Il a « nettoyé » les « fossés » selon le tracé existant, soit sinueux. Il prévoit canaliser le lit d'écoulement ouest;
 - Il dit que la vocation de sa terre est agricole et qu'il ne désire pas avoir un milieu humide à conserver au centre (POURQUOI);
 - Il a demandé à la ville pour augmenter sa superficie de culture de fraises et on lui aurait accordé sans compensation (POURQUOI). Il s'agit d'un élément à vérifier au bureau (voir section 14 Vérification);

14 Vérification complémentaire à l'intervention

SO

CARTOGRAPHIE

En me référant sur Google Earth, je constate la tourbière et le marécage sans perturbation le 10 octobre 2011 alors qu'ils sont déboisés le 29 mai 2018. Cet intervalle de temps correspond à la période de début des travaux fournie par l'administrateur des Entreprises Pitre Inc. au téléphone le 26 avril 2019, par la ville via courriel le 31 octobre 2017 et la plainte le 9 octobre 2017, soit autour du mois d'octobre 2017 (QUAND).

En me référant au site internet Info-Sols, je constate la présence d'un fossé de drainage à l'est ainsi que celui à l'ouest sur une photographie aérienne datant de 1979. Les lits d'écoulement reprofilés existaient donc bien avant les travaux. Ils ne sont pas identifiés comme étant des cours d'eau verbalisés. Je les considère donc comme des fossés. En me basant sur les informations obtenues sur le terrain, je ne suis pas en mesure de déterminer que les travaux de reprofilage des fossés drainent la tourbière et le marécage. (Annexe 008)

SUPERFICIE DE CULTURE

Selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA ci-après), Lac-des-Écorces ne se situe pas dans un bassin versant dégradé donc aucune autorisation n'est nécessaire pour une augmentation de superficie de culture.

REGISTRES

Selon mes coordonnées géoréférencées dans l'atlas, les travaux ont eu lieu sur le lot 3 314 033 à Lac-des-Écorces, derrière le 777, route Qc-311 Nord. Selon le registre foncier, le lot 3 314 033 appartient aux Entreprises Pitre Inc. (Annexe 005) (OÙ)

Selon le registre des entreprises, les Entreprises Pitre Inc. sont immatriculées et œuvrent comme maraîcher – fraisière. (Annexe 006)

ÉCHANGES

Le **31 octobre 2017**, le service de l'urbanisme de la ville de Lac-des-Écorces transmet par courriel une description sommaire des travaux constatés sur les lieux : recreusage des fossés, coupe d'arbres, remaniement de sol, enrochement et installation de ponceaux. Sur les photographies fournies, je constate des traces de godet de machinerie dans le talus et le fond des fossés. Je constate des amas de sol plus loin sur la terre ainsi que des troncs d'arbres cordés le long d'un fossé.

Le **26 avril 2019**, suite à la réception de la troisième plainte, l'administrateur des Entreprises Pitre Inc. me confirme par téléphone qu'il a effectué du déboisement y a 2-3 semaines sur sa propriété au sud de la route Qc-311 Nord (QUI). Selon lui, il a travaillé à l'extérieur de milieux humides. Quant aux travaux reliés à la plainte double, il mentionne que ceux-ci ont été effectués il y a 2 ans, soit en 2017, et que la ville serait venue inspecter. Il explique qu'il s'agissait de raccorder des fossés existants et d'empiercer une tranchée à l'arrière de sa ferme. Il dit avoir respecté les distances par rapport à la rivière et que ses travaux ont été jugés satisfaisants par la ville. Ces fossés drainent l'eau à la rivière. Il ajoute avoir retiré des souches et effectuer du remblai afin d'y aménager un champ. Ces travaux ont été réalisés à l'aide de machinerie par lui-même et une entreprise mandatée (COMMENT).

Le **26 avril 2019**, le service de l'urbanisme de la ville de Lac-des-Écorces me confirme qu'aucune autorisation n'a été délivrée pour le drainage et l'aménagement des terres des Entreprises Pitre Inc.

Le **25 juin 2019**, le service de l'urbanisme de la ville de Lac-des-Écorces m'explique par téléphone qu'elle n'a pas les connaissances requises pour évaluer le type de drainage agricole et les milieux humides rencontrés au 777, route Qc-311 Nord. L'administrateur lui avait demandé des informations concernant le drainage et elle l'a référé à la MRC. Elle mentionne que le but de son inspection en 2017 était de prendre des photos afin de formuler la plainte. La ville suspectait la présence d'un milieu humide. Elle dit que l'ancien propriétaire était au courant qu'il s'agissait d'un milieu humide. Sa collègue, détenant 30 ans d'expérience, lui en aurait informé après coup car elle avait traité le même genre de situation avec l'ancien propriétaire. Elle ne considère pas que la ville ait induit en erreur Les Entreprises Pitre Inc.

SUPERFICIE DES TRAVAUX

Selon mes coordonnées et mon tracé d'inspection géoréférencés dans l'atlas, j'évalue la superficie des travaux de déboisement, d'entreposage d'amas de sols et de débris végétaux et de remaniement de sols en tourbière et marécage à 4 665m².

¹ Publications Québec. 2019. Consulté le 16 juillet 2019. *Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, article 13*. En ligne. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/Q-2,%20r.%203>.

15 Conclusion

Lors de l'inspection réalisée le 29 avril 2019 sur le lot 3 314 033 à Lac-des-Écorces, derrière le 777, route Qc-311 Nord (OÙ), j'ai constaté les manquements suivants commis par Les Entreprises Pitre Inc (QUI) autour du mois d'octobre 2017 (QUAND) dans le but d'augmenter sa superficie de culture de fraises (POURQUOI):

(QUOI) Avoir réalisé un projet, soit tous travaux, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de déboisement, de dessouchage, d'entreposage d'amas de sols et de débris végétaux et de remaniement de sols en tourbière et marécage sur environ 4 665 m².

LQE, article 22 al.1 (4)

À noter que la ville a inspecté les travaux en octobre 2017 et ne considère pas qu'elle ait induit en erreur le propriétaire en omettant de l'informer de la possibilité d'un milieu humide en raison de son manque de connaissances à cet effet. Aucun permis n'a été délivré pour ces travaux.

Suite aux éléments constatés lors de l'inspection, je considère que les plaintes concernant des travaux en milieu humide sont fondées.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

↓ ↑ - + SO

1	Manquement : Avoir réalisé un projet, soit tous travaux, toutes constructions ou toutes autres interventions dans des milieux humides et hydriques visés à la section V.1, sans détenir l'autorisation préalable du ministre, à savoir des travaux de déboisement, de dessouchage, d'entreposage d'amas de sols et de débris végétaux et de remaniement de sols en tourbière et marécage sur environ 4 665 m ² . Référence légale : LQE, article 22 al.1 (4)	Degré de gravité des conséquences : Grave Gravité objective du manquement de catégorie : B
Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Selon l'atlas, aucun site de prélèvement d'eau n'est relevé dans le secteur. Il s'agit d'une zone agricole très peu habitée.		
Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte significative (modéré) Les conséquences sont : Réversibles en tout ou en partie Explication : Le déboisement et dessouchage de la végétation détruit complètement celle-ci. Ces travaux laissent place à une reprise végétale d'espèces majoritairement de milieux perturbés qui n'y étaient pas avant les travaux. Les travaux peuvent avoir détruit des aires importantes pour la faune, telle que des aires de reproduction ou d'alimentation. De plus, ceux-ci déstructurent le sol pouvant ainsi modifier l'hydrologie du secteur. Les sols mis à nu et instables peuvent être lessivés jusqu'aux fossés et atteindre la rivière Kiamika. De plus, en terre agricole, les milieux humides ont une grande importance dans la filtration de l'eau et le captage des nutriments. Les travaux constatés en tourbière et marécage réduisent leur rôle dans la limitation d'apport des nutriments (azote et phosphore) et leur contribution à la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau ² . L'utilisation de la machinerie dans la tourbière et le marécage risque d'avoir compacté les sols et/ou introduit une espèce exotique envahissante si aucune précaution n'a été prise à ce niveau.		
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave) Explication : Puisqu'il n'exista aucune autre perturbation qu'outre les travaux constatés dans la présente inspection et qu'aucune espèce exotique envahissante n'a été observée sur le terrain, la tourbière et le marécage ne peuvent pas être considérés comme étant peu sensibles. La tourbière et le marécage ne se situent pas dans un bassin versant dégradé selon le REA. De plus, selon l'atlas, il s'agit de milieux humides faiblement représentés dans la région. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme étant moyennement sensible. Ils ne se situent ni dans une zone de compensation, ni dans une aire protégée, ni dans un habitat faunique. De plus, selon l'atlas, aucune espèce à risque n'est relevée dans le secteur. Néanmoins, ils détiennent un lien hydrologique avec la rivière Kiamika via les fossés de drainage agricole. De plus, la superficie touchée dans la tourbière et le marécage est importante et évaluée à 4 665 m ² .		

16.1 Facteurs aggravants

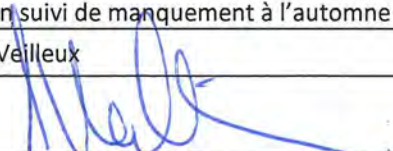
SO

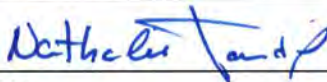
16.2 Facteurs atténuants

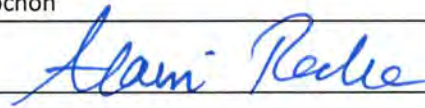
SO

<input type="checkbox"/>	Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input type="checkbox"/>	Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre facteur atténuant à considérer : La ville aurait omis d'informer le propriétaire de la possibilité d'un milieu humide à l'endroit des travaux suite à son inspection en octobre 2017 alors qu'elle en suspectait la présence. De plus, une employée de la ville de 30 ans d'expérience avait traité la même problématique avec l'ancien propriétaire.

² MELCC. Juillet 2012. En ligne. *Les milieux humides et l'autorisation environnementale*. Consulté le 26 juin 2019.
<https://feesp.csn.qc.ca/wp-content/uploads/2018/08/2012-milieux-humides-autorisations-env.pdf>

17 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Grave avec facteur atténuant	
Ainsi, je recommande :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'envoyer un avis de non-conformité aux Entreprises Pitre Inc. pour le manquement constaté; ▪ art. 37 ▪ De planifier un suivi de manquement à l'automne 2019. 	
Rédigé par : Sandra Veilleux	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019-07-16

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Nathalie Tardif	Fonction : Chef d'équipe intérimaire
Signature : 	Date : 2019-08-05
Commentaires :	
art. 37	

19 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Alain Rochon	Fonction : Directeur régional adjoint
Signature : 	Date : 19-08-05
Commentaires :	
art. 37	



DSC00205.JPG

Photo 1: Site visé par l'Annexe 5, sol sondé (cercle bleu), eau accumulée en surface, fossé de drainage à l'ouest, flèche = sens d'écoulement, amas de débris végétaux autour de ce site (vert), vue direction sud-est (GPS 027 à 029)



DSC00207.JPG

Photo 2: Tranchée excavée entre la zone où il y a de l'eau en surface et le fossé de drainage, flèches jaunes = sens d'écoulement, dominance d'aulne rugueux à l'ouest du fossé, amas de débris végétaux (vert), vue direction sud-est (GPS 027 à 029)



DSC00210.JPG

Photo 3: Sondage du sol #S1, tarière complètement enfoncée (GPS 029)



DSC00211.JPG

Photo 4: Aulnes rugueux déracinés et mis en amas au sud de la zone des travaux, vue direction sud-est (GPS 027)



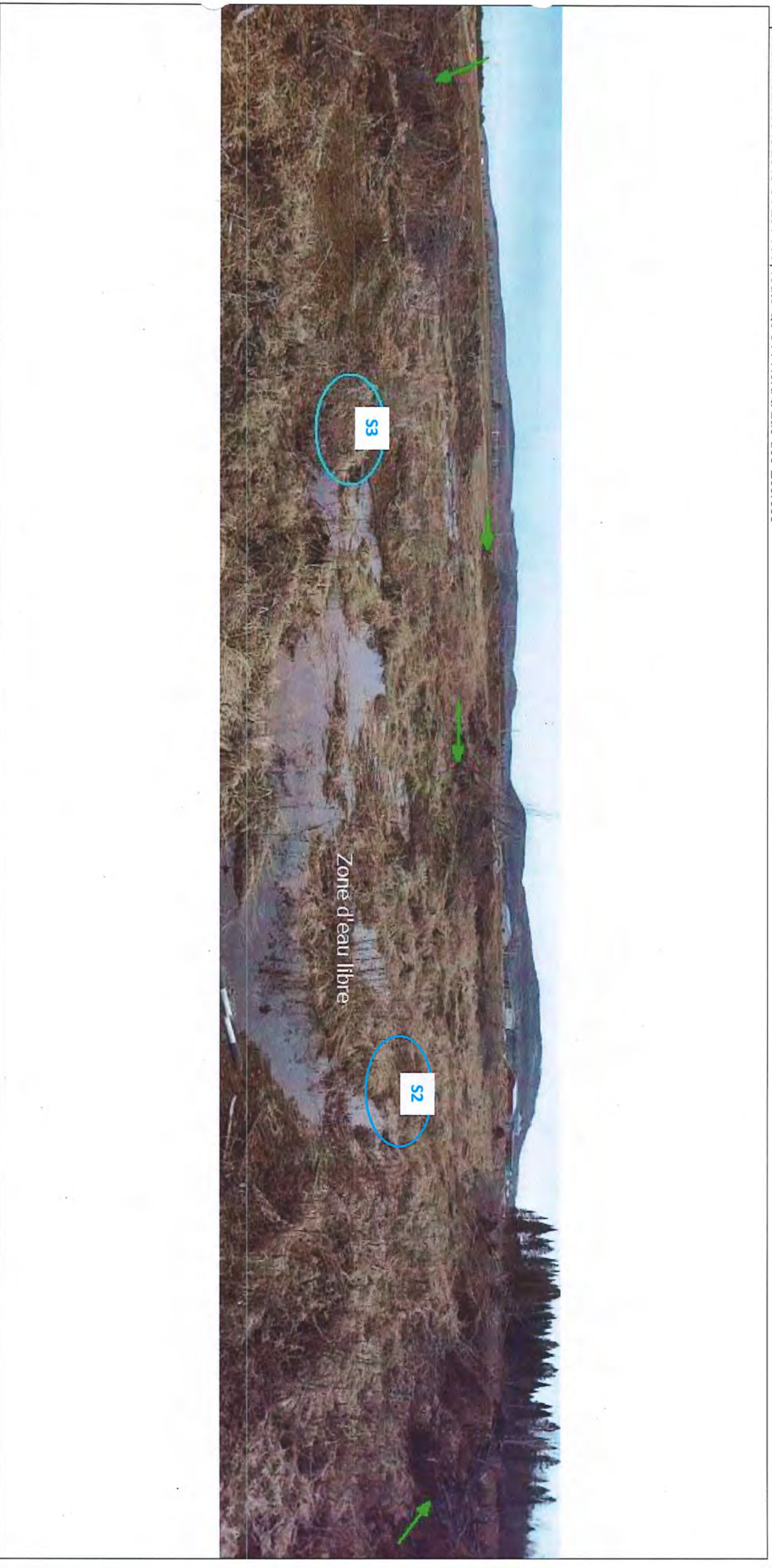
DSC00212.JPG

Photo 5: Zone d'eau libre dans le centre de la zone des travaux entouré par des amas de débris végétaux (vert), vue direction sud-est (GPS 030)



DSC00213.JPG

Photo 6: Amas de débris végétaux (vert) entourant une zone d'eau libre en surface, vue direction sud-est (GPS 031)



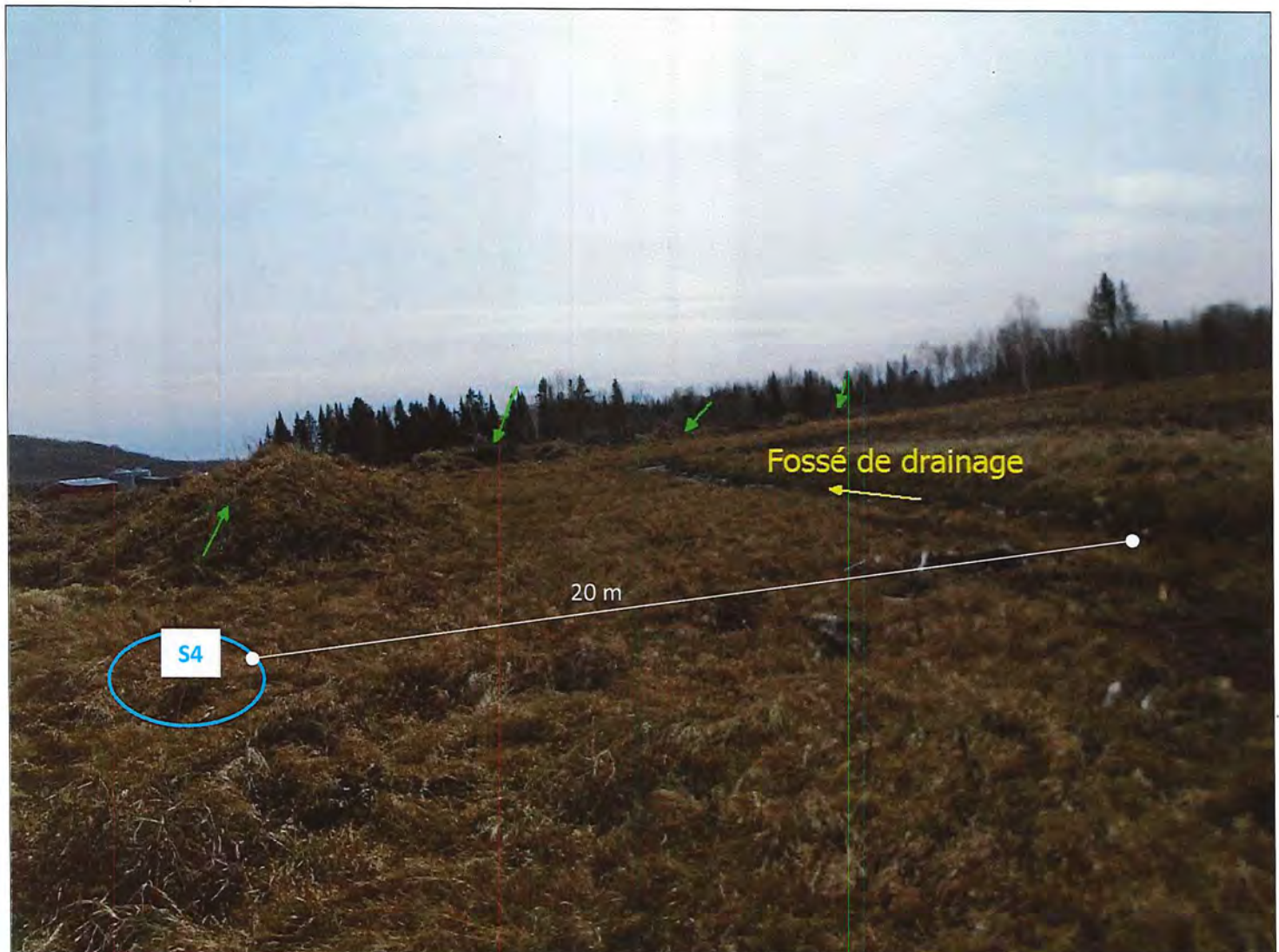
DSC00216.JPG

Photo 7: Sondage de sols #S2 et #S3, zone d'eau libre entouré d'amas de sols et de débris végétaux (vert), vue direction sud-est (GPS 032)



DSC00217.JPG

Photo 8: Mouchetures marquées dans les premiers cm du sol sondé #S3



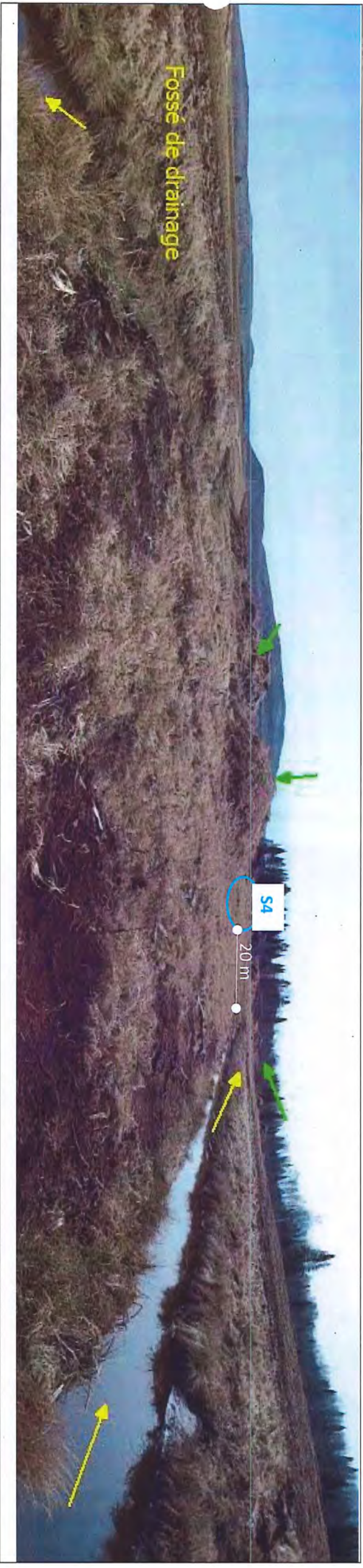
DSC00220.JPG

Photo 9: Amas de sols et de débris végétaux (vert), sondage de sol #S4 à 20m du fossé, fossé de drainage à l'est de la zone de travaux, traces de nivelage des talus par de la machinerie visibles, eau claire, flèche = sens d'écoulement, vue direction sud-ouest (GPS 034)



DSC00221.JPG

Photo 10: Fossé de drainage à l'est de la zone des travaux, sols à nu et traces de nivelage par de la machinerie visibles, eau claire s'écoule, flèche = sens d'écoulement, vue direction sud-ouest (GPS 035)



DSC00222.JPG

Photo 11: Fossé de drainage à l'est de la zone des travaux, sondage de sol #S4 à 20m du fossé, sols à nu et traces de nivelage par de la machinerie visibles, amas de sols et de débris végétaux (vert), eau claire s'écoule, flèche = sens d'écoulement, vue direction sud (GPS 035)



DSC00224.JPG
Photo 12: Zone d'eau libre entourée d'amas de sols et de débris végétaux (vert), vue direction sud-ouest (GPS 036)



DSC00226.JPG
Photo 13: Zone d'eau libre entourée d'amas de sols et de débris végétaux (vert), vue direction nord-ouest (GPS 037)

Amurise 001



DSC00202.JPG



DSC00203.JPG



DSC00204.JPG



DSC00205.JPG



DSC00207.JPG



DSC00208.JPG



DSC00209.JPG



DSC00210.JPG



DSC00211.JPG



DSC00212.JPG



DSC00213.JPG



DSC00214.JPG



DSC00215.JPG



DSC00216.JPG



DSC00217.JPG



DSC00218.JPG



DSC00219.JPG



DSC00220.JPG



DSC00221.JPG



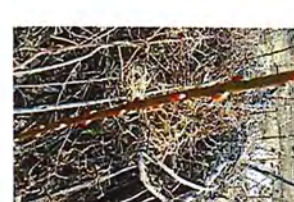
DSC00222.JPG



DSC00223.JPG



DSC00224.JPG



DSC00225.JPG



DSC00226.JPG

waypoints 777 311N Lac-des-Écorces 2019-04-29.txt

type,ident,Latitude,Longitude,y_proj,x_proj,comment,display,symbol,dist,proximity,c
olor,altitude,depth,temp,time,wpt_class,sub_class,attrib,link,state,country,city,ad
dress,zip,facility,crossroad,ete,dtype,model,filename,ltime,magvar,geoidheight,desc
,fix,sat,hdop,vdop,pdop,ageofdgpsdata,dgpsid,dir
WAYPOINT,026,46,569534503,-75,313901994,46,5695252449248,-75,3138998507656,29-AVR-1
9 12:29:13,,Shipwreck,,,228.677612,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 12:29:13,,,,,,,,,
WAYPOINT,027,46,56991479,-75,313815661,46,569905531858,-75,3138135177623,29-AVR-19
12:51:44,,Shipwreck,,,223.871094,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 12:51:44,,,,,,,,,
WAYPOINT,028,46,569804987,-75,314060748,46,5697957288862,-75,3140586046889,29-AVR-1
9 13:04:24,,Shipwreck,,,221.467773,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 13:04:24,,,,,,,,,
WAYPOINT,029,46,569954101,-75,31367694,46,5699448428458,-75,3136747968058,29-AVR-19
14:09:09,,Shipwreck,,,217.382202,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:09:09,,,,,,,,,
WAYPOINT,030,46,570463805,-75,313284667,46,570454546745,-75,3132825238948,29-AVR-19
14:23:44,,Shipwreck,,,220.987183,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:23:44,,,,,,,,,
WAYPOINT,031,46,570686931,-75,313086351,46,5706776726997,-75,3130842079428,29-AVR-1
9 14:26:20,,Shipwreck,,,223.150146,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:26:20,,,,,,,,,
WAYPOINT,032,46,570400856,-75,313136056,46,5703915977494,-75,3131339129504,29-AVR-1
9 14:31:53,,Shipwreck,,,224.832397,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:31:53,,,,,,,,,
WAYPOINT,033,46,570670754,-75,312971352,46,5706614956978,-75,312969208983,29-AVR-19
14:40:15,,Shipwreck,,,225.312988,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:40:15,,,,,,,,,
WAYPOINT,034,46,570860604,-75,313047795,46,5708513456692,-75,313045651941,29-AVR-19
14:56:20,,Shipwreck,,,221.227539,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 14:56:20,,,,,,,,,
WAYPOINT,035,46,571397884,-75,312902872,46,5713886255738,-75,312900728944,29-AVR-19
15:10:34,,Shipwreck,,,220.987183,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx Software
Version 2.90,,,,,29-AVR-19 15:10:34,,,,,,,,,
WAYPOINT,036,46,570461122,-75,312348241,46,5704518637074,-75,3123460982114,29-AVR-1
9 15:17:33,,Shipwreck,,,220.266113,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 15:17:33,,,,,,,,,
WAYPOINT,037,46,569962483,-75,312913181,46,5699532248134,-75,3129110380631,29-AVR-1
9 15:20:07,,Shipwreck,,,223.630737,,,,,,,,,,,,,garmin eTrex Legend HCx
Software Version 2.90,,,,,29-AVR-19 15:20:07,,,,,,,,,

Croquis

No : 1	Titre : Travaux en milieu humide / Les Entreprises Pitre Inc. / 777, route QC-311 Nord à Lac-des-Écorces
--------	--



Légende

- 026 GPS
- Fossés reprofilés constatés et sens d'écoulement
- Tranchée reliant la zone de travaux au fossé ouest et sens d'écoulement
- Sondage de sol
- Numérotation et direction des photos

Dessiné par : Sandra Veilleux	Source : Google Earth, photoaérienne datée de 2018-05-29
Lieu : 777, route QC-311 Nord à Lac-de-Écorces / Lot 3 314 033	
Altitude : 519m	

Croquis

No : 2

Titre : Travaux en milieu humide / Les Entreprises Pitre Inc. / 777, route QC-311 Nord à Lac-des-Écorces



Légende

- GPS
- Tracé de l'inspection
- Fossés reprofilés constatés et sens d'écoulement
- Tranchée reliant la zone de travaux au fossé ouest et sens d'écoulement
- ★ Sondage de sol
- Lots du cadastre rénové avec numéro des lots
- Milieux humides écoforestiers

Dessiné par : Sandra Veilleux

Lieu : 777, route QC-311 Nord à Lac-de-Écorces / Lot 3 314 033

Échelle : 1 : 2 706

Source : Atlas géomatique du MDDELCC (atlas).

Fond de carte : Topographique (BDTQ, BDTA, etc..).

Couches activées : Collection orthophotos (MERN, photoaérienne de 2000), Hydrographie (BDTQ, BDTA, MDDELCC), Lots du cadastre rénové (MERN, 6 avril 2018), Municipalités (MAMOT et MERN, mise à jour aux 4 mois), Milieux humides écoforestiers (MFFP et CIC, 3e inventaire décennal)

Formulaire identification delimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 - IDENTIFICATION

Numéro de station : <u>TJ</u>	Date: <u>2019-04-29</u>
Point GPS: <u>027-028-029(Sd)</u>	Nom évaluateur(s): <u>Sarara Veilleux</u>
Photos: <u>oui</u>	Numéro échantillon: <u>X</u>

Section 2 - DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain <u>Palustre</u> Lacustre
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - <u>Replat</u> - <u>Dépression ouverte</u> - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe Régulier Irrégulier
	Présence de dépressions : oui - non % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Type de perturbation : <u>déboisement, circulation machinisme</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance <u>fosse</u>
	L'hydrologie est-elle perturbée ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non <u>déboisement dedans, circulation au est, fosse dedans extrémité NO</u>
Est-ce un milieu anthropique ? <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :	
Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non <input type="radio"/> % de la placette	

Section 3 - HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - <u>fossé</u>
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau
	2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique (<u>org</u>) cm - fibrique - mésique - humique	Profondeur de la nappe : <u>~3</u> cm						
	Profondeur du roc (si observée) : <u>NO</u> cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Classe de drainage : <u>5-6 à variable</u>						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : cm	Présence de drainage interne oblique: <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non						
4B	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<u>0-10</u>	<u>org</u>	<u>mésic</u>					
	<u>10-105</u>	<u>org-mésic</u>	<u>arg-argile +</u>					
		<u>(débris)</u>		<u>10YR 2/1</u>				
	<u>105</u>	<u>org</u>	<u>humic</u>					

organique > 30% composition

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
total					
Arbustive/ Régénération					
Sauze #2 <i>max 1m</i>					
<i>framboussier</i>	~30cm	3	18	N	NI
<i>longspices houx</i>					
<i>framboussier / aléou</i>					
<i>Sauze #1</i> (<i>longspices houx</i>)		2	12	N	FACH
<i>Photo</i> (<i>longspices houx</i>)			6	N	NI
<i>Photo</i> (<i>panicule sur ombelle</i>)		1	6	N	NI
<i>aulx rugueux</i>	max 1m	10	59	O	FACH
total		17	106		
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m					
<i>"ciboulette"</i> <i>juncus filiformis</i>		90	67	O	FACH
<i>sphaerane</i>		20	14	N	FACH
<i>calamagrostide du canada</i>		20	14	N	FACH
<i>opoponax - sensible</i>		2	1.5	N	FACH
<i>foin #1</i>		1	0.7	N	NI
<i>Inc #1</i>		1	0.7	N	NI
<i>Inc #2</i>		1	0.7	N	NI
<i>caux faux-souchet</i>		5	4	N	OBL
total		140	99.6		

Mulica alpestris ou occidentalis
Vionne cassinioides
crucifère
primula

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

2 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

0 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

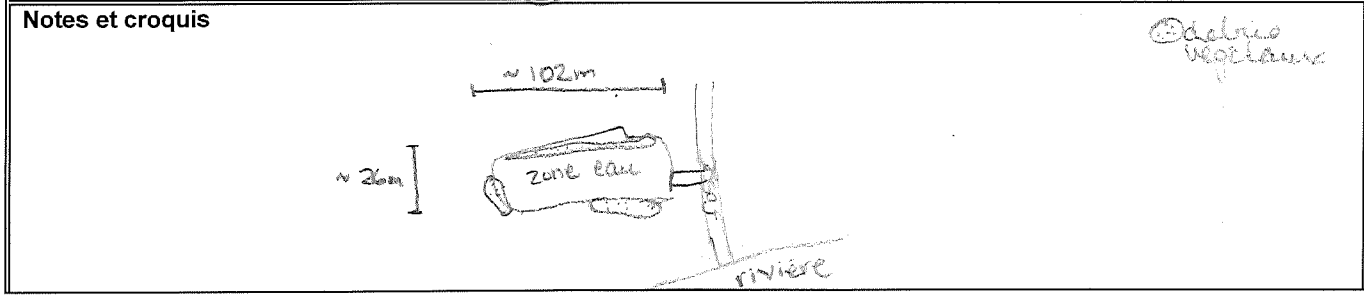
Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Type :
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Étang Marais Marécage <input checked="" type="radio"/> Tourbière
Présence de sols hydromorphes?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Cette station est-elle un MH ?	<input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non	

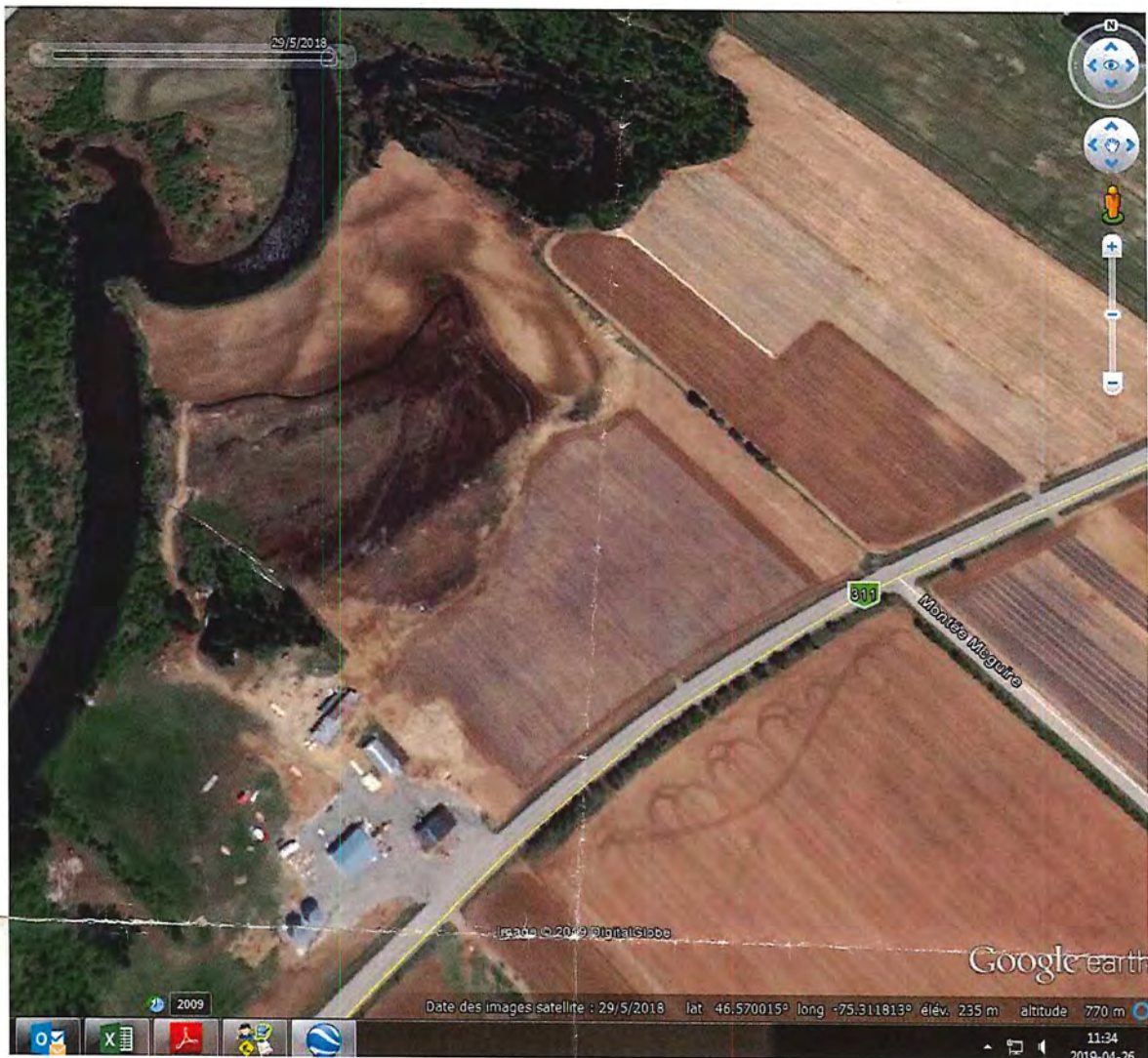


Annexe 007

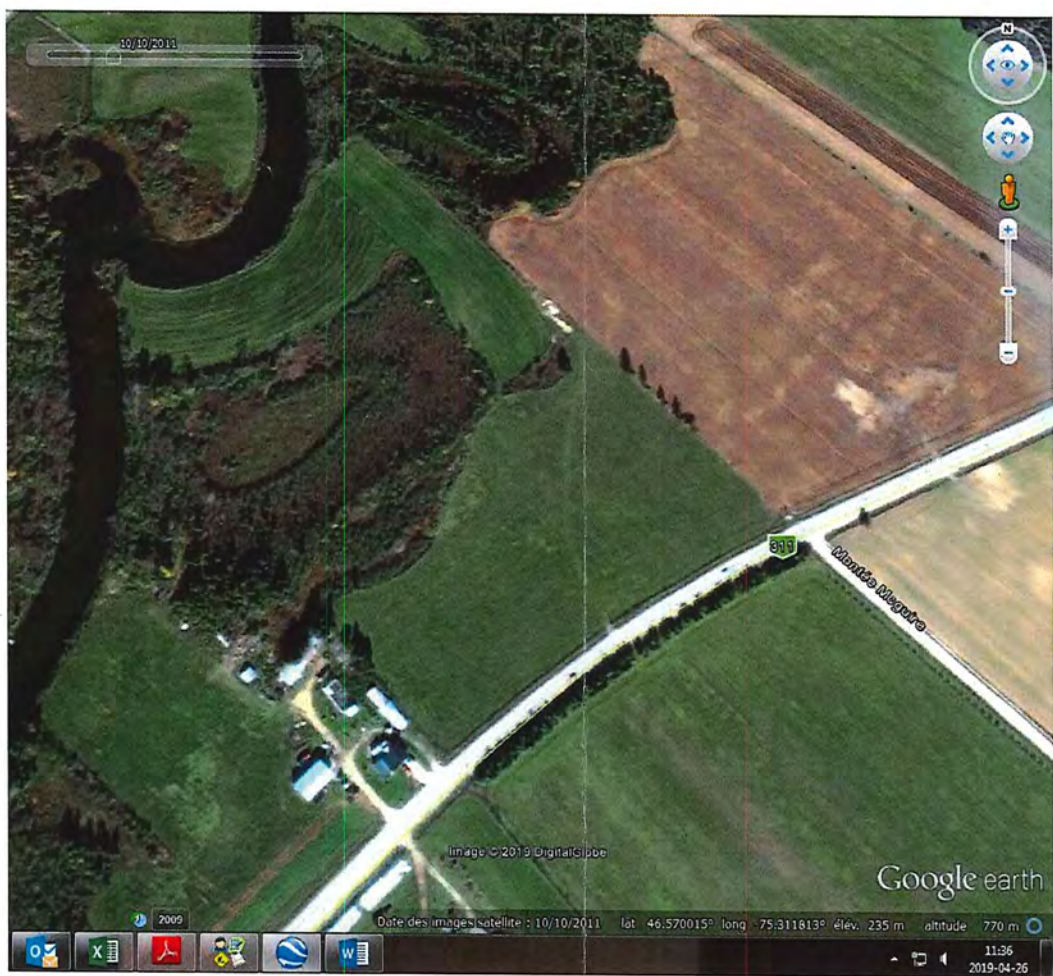
Historique Google Earth

Préparé par Sandra Veilleux

29 mai 2018



10 octobre 2011



Annexe 008

http://www.info-sols.ca/carte.php

Info-sols.ca

Laurentides

COUCHES PERSONNELLES

PRÉFÉRENCES

DÉCONNEXION

Changer de région

Application Régionale d'Administration Québec

1:2000

50 m

NATV 8

1 888 956 003116 5180337 61971

Interfaces développées par "Céladon" - Une question ou un problème? Contactez-nous.

Photos aériennes © Gouvernement du Québec

COUCHES

- Hydrographie (polygone) ?
- Carte
- Hydrographie
- Bassins versants (>15 km²)
- Zones de gestion des bassins versants
- Végétation
- Mieux/burndas
- Interception MAPAQ
- Sols
- Zone agricole
- Élévation
- Forêt
- Cultures
- Fond de carte
- Aucun fond
- Photos aériennes 1979 ?
- Photos aériennes 2005
- Photos aériennes 2007
- Photos aériennes 2009
- Photos aériennes 2013 CANA ?
- Photos aériennes 2014
- Images satellitaires (RapidEye 50° 2011 à 2013 ?
- RapidEye 2011
- RapidEye 2012
- RapidEye 2013
- Google - Aériel
- Google - Routes

Localisation

Échelle